

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Saida Dr Moulay Tahar

Faculté des Mathématiques, Informatiques et
Télécommunications

Année universitaire : 2025/2026

Réf :/VDEQLE/2026



Saida, le 05 Mai 2026

Procès Verbal - Sélection des étudiants BAC+5 en Master II
Filière : Télécommunications

Le cinq du mois de mai de l'an 2026 à 14h, s'est réunie au vice-décanat chargé des études et des questions liées aux étudiants la commission d'étude des dossiers des étudiants ayant BAC+5 en télécommunications, en vue d'une inscription en 2ème année Master.

Étaient présents :

Mr HALIMI Berrezoug Vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants
Mr BOUDKHIL Abdelhakim Chef de département de télécommunications
Me OUESSAI Asmaa Chef de département adjoint de télécommunications

La commission a reçu **02 dossiers** et après classement a retenu **01 dossier** de l'étudiante SOUIYAH Djamila. L'étudiant AMEUR Aboubakr Essedik présente un diplôme d'ingénieur d'état en Electronique et par conséquent son dossier a été rejeté. Le tableau ci-dessous récapitule le classement des étudiants.

N°	Nom et Prénom	MA1	MA2	MA3	MA4	MA5	Red	RAT	MGC
1	SOUYAH Djamila	10,48	10,75	10,44	10,11	12,03	0	0	10,76
Accepté(e)									
2	AMEUR Aboubakr Essedik	—	—	—	—	—	—	—	—
Rejeté(e)									

Fait à Saida, le 05 Mai 2026

La commission pédagogique

Le Vice-doyen Dr. HALIMI Berrezoug Signature	Le chef de département Dr. BOUDKHIL Abdelhakim Signature	Le chef de département adjoint Dr. OUESSAI Asmaa Signature
Cachet	Cachet	Cachet

نائب عميد مكلف
بالدراسات والمسائل المرتبطة بالطلب
كلية الرياضيات والإعلام الآلي
و الاتصالات السلكية واللاسلكية